

## Introduction

**Jean Derive** est professeur émérite à l'université de Savoie et chercheur au LLACAN (Langage, Langues et Cultures en Afrique Noire - UMR 8135 du CNRS). Ses thèmes de recherche ont porté principalement sur la littérature comparée (littératures africaines, francophonie) et sur l'ethnolinguistique (oralités africaines).

**Cécile Leguy** est professeur d'anthropologie linguistique à l'université Sorbonne Nouvelle- Paris 3 et membre du LACITO (Langes et Civilisations à Tradition Orale - UMR 7107 du CNRS). Ses recherches de terrain sont en grande partie consacrées aux modalités de la communication en Afrique de l'Ouest.

**Jean Derive,**  
*université de Savoie/LLACAN*

**Cécile Leguy,**  
*université Sorbonne Nouvelle/LACITO*

Le colloque dont sont issues les contributions publiées dans le présent dossier de *cArgo* s'est tenu du 10 au 15 décembre 2012 à Bordeaux, en marge d'une exposition consacrée aux *Paroles d'Afrique* présentée d'octobre 2012 à mai 2013 par le Musée d'Ethnographie de Bordeaux (MEB), sous le commissariat de Sandra Bornand et Cécile Leguy, en partenariat avec l'UMR Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire (LLACAN).

Le titre de ce dossier reprend ainsi celui du thème du colloque : *Paroles d'Afrique. Entre traditions et mutations*. Il était composé de deux axes principaux qui correspondent aux deux sections qui structurent le dossier, la seconde étant elle-même subdivisée en deux parties.

Le premier axe porte sur les représentations endogènes de l'exercice de la parole. On sait que les sociétés africaines attachent une importance toute particulière à la parole. La notion de « parole africaine » est toutefois l'objet d'un grand nombre de clichés en Occident, que l'on s'y représente une parole patrimoniale, figée dans des répertoires et des genres immuables, des paroles rituelles et magiques à l'efficacité redoutable, des paroles de louange à l'égard des puissants par leurs affidés statutaires, ou encore des palabres verbeuses à l'infini sous l'arbre du même nom... Ces clichés sont revisités ici par des spécialistes qui sont également des chercheurs de terrain, afin d'enrichir et d'affiner la connaissance sur la communication verbale en Afrique dans toute sa complexité.

La connaissance des mécanismes qui régissent les pratiques langagières est une condition essentielle pour une meilleure compréhension des enjeux culturels, mais aussi politiques et économiques, des situations contemporaines. L'utilisation de nouveaux médias permet des développements inédits de la parole patrimoniale, en investissant de nouveaux champs du discours (politiques, économiques...) ainsi qu'en élargissant l'audience jusqu'à toucher un public interethnique, tout en permettant aux communautés néo-urbaines de continuer à avoir un lien avec leur langue et leur culture d'origine, même si c'est sous une forme un peu différente de celle du contexte rural.

Le deuxième axe de ce dossier est ainsi consacré à l'utilisation de la parole pour de nouvelles modalités et selon de nouveaux objectifs.

### **Les représentations endogènes de l'exercice de la parole (sa nature, ses effets, sa pratique) dans quelques sociétés africaines**

La voie pour accéder à cette représentation autochtone passe par une exploration ethnolinguistique minutieuse des langues locales : recensement des différents verbes, noms, expressions idiomatiques renvoyant à autant de types d'expression verbale et de communication<sup>1</sup> reconnues par la société. À cela peut s'ajouter l'analyse des taxinomies locales pour catégoriser les genres du discours. De telles investigations sont des clés pour aider à comprendre l'idée que chaque société se fait de sa pratique verbale, comme l'a bien mis en valeur le travail précurseur de Geneviève Calame-Griaule (2009). Trois aires linguistico-culturelles sont examinées ici, deux situées en Afrique de l'Ouest (peule et mandingue) et la troisième en Afrique centrale (gbaya).

Dans sa contribution, intitulée « La parole dans la culture peule : notion, représentations, pratiques », Christiane Seydou met en évidence l'extrême richesse du lexique peul en matière de pratique verbale, qui témoigne d'une finesse exceptionnelle dans la manière de distinguer les situations de communication, tant d'un point de vue aspectuel que fonctionnel. Dans sa conclusion, elle se demande si cette complexité de l'art verbal chez les Peuls ne tient pas en grande partie à leur qualité originelle de nomades qui ne favorise guère un investissement dans des domaines de culture matérielle. « Langue et musique, écrit-elle, sont des biens qu'on peut transporter avec soi où qu'on aille ; et, en corollaire, ce sont des biens inaliénables qui permettent de rester soi-même au milieu des autres en dépit de la dispersion due aux migrations. »

Dans l'illustration qu'elle donne à propos du maniement de la parole, tel qu'il se présente chez les Gbaya de République centrafricaine (RCA), Paulette Roulon-Doko insiste surtout sur la dimension performative de la parole qui, dans cette société, « échappe à l'homme dès qu'elle est prononcée », d'où la nécessité de développer tout un art pour en contrôler l'exercice en amont. Cet art de bien manier la parole s'apprend dès la petite enfance, à partir de procédés progressifs qui visent, à terme, à permettre à l'individu de maîtriser la « parole profonde », voire la « parole pilée » (Roulon et Doko, 2009), comme est désigné le discours proverbial dans ce contexte.

<sup>1</sup> - La parole, en effet, n'est pas seulement émise, elle est aussi reçue. Son exercice est à la fois oral et aural.

Cet art de la parole est un « art de vivre » dans la mesure où il s'agit, tout en permettant à chacun d'exprimer son avis – dans le cas de jugement par exemple –, de faire en sorte que l'harmonie sociale soit préservée.

Jean Derive met également en lumière le rôle fondamental de l'exercice verbal comme régulateur des tensions sociales dans le cas de la société mandingue, en étudiant plus précisément la parole telle qu'elle est conçue et vécue par les Dioula de Kong en Côte d'Ivoire. Après une analyse de la façon dont est structurée la taxinomie des discours, opposant entre autres les « paroles claires », basiques et ordinaires, aux paroles profondes dont le sens n'est pas accessible directement, il montre ensuite comment est réglée l'étiquette de la distribution sociale de la parole. Qui a le pouvoir ou le devoir de dire quel discours ? Qui a le pouvoir ou le devoir de l'écouter ? Comment l'exercice de la parole définit-il également des rapports de pouvoir et de contre-pouvoir, plus précisément dans une société hiérarchisée où, ainsi que c'est le cas ailleurs en Afrique, le rôle de porte-parole est dévolu à certaines personnes marginalisées, comme le sont les griots par exemple (Bornand, 2005 ; Camara, 1992) ?

À partir de ces trois illustrations et de quelques autres (wolof, dogon, kpèlè, etc.), une brève synthèse est proposée par Jean Derive, sous la forme de « Quelques réflexions, en guise de bilan, sur les représentations autochtones de la parole en Afrique ». Au-delà des différences évidentes et des spécificités propres à chaque société, l'auteur relève trois traits communs : en premier lieu, l'importance accordée à la parole – mise en valeur par de nombreux travaux depuis la publication du livre de Calame-Griaule cité plus haut ; en second lieu, l'existence d'une étiquette contraignante qui fait qu'on ne peut dire n'importe quoi à n'importe qui de n'importe quelle manière – cette contrainte impliquant des stratégies énonciatives comme le recours au proverbe (Leguy, 2001 ; Yankah, 1989) ou encore à la poésie (Abu-Lughod, 2008 ; Casajus, 2000), permettant d'exprimer de manière voilée ce qui ne saurait se dire ; enfin, une catégorisation de la parole fondée sur les mêmes critères (véridicité, intelligibilité, expressivité).

## **L'utilisation de la parole selon de nouvelles modalités et pour de nouveaux objectifs**

### *La parole traditionnelle dans les nouveaux médias*

Tous les ethnolinguistes savent bien que la nature des discours (et, tout particulièrement, leur forme) n'est pas indépendante des canaux et des supports par lesquels ils passent. Il s'agit donc, en l'occurrence, de voir comment évoluent les œuvres ou les motifs du répertoire oral d'une société lorsqu'elles intègrent de nouveaux médias et d'envisager le pourquoi de cette évolution<sup>2</sup>. Au titre de cette section, deux illustrations sont proposées.

La première, par Daniela Merolla, est intitulée « Littérature orale et nouveaux médias ». Elle est d'ordre à la fois scientifique et didactique. Il s'agit :

<sup>2</sup> - Cf., à ce sujet, Ong, 2014 ; Fardon et Furniss, 2000.

- d'une part, d'examiner comment le recours aux techniques audio-vidéo et numériques permet un archivage documentaire des œuvres aux données beaucoup plus riches que l'archivage papier (au lieu du seul texte, on a tous les paramètres vocaux, musicaux, gestuels, kinésiques d'une performance restitués tels qu'ils ont été réalisés) ;
- d'autre part, d'envisager comment l'exploitation de ces nouvelles données audiovisuelles sous forme de DVD ou de Cd-rom et, surtout, du recoupement plus facile qui peut en être fait sur de tels supports (grâce à la création de liens ouvrant des perspectives en termes d'hypermédias) sont susceptibles de déboucher sur de nouvelles stratégies pédagogiques, permettant de faire mieux saisir les enjeux de l'oralité africaine.

Ces considérations s'appuient notamment sur l'expérience concrète de la création de la collection audiovisuelle *Verba Africana*, fondée en 2005, et dont Daniela Merolla est la coordinatrice. Dans cette collection, ont déjà été publiés des contes, des épopées, des chants divers en provenance de plusieurs cultures africaines<sup>3</sup>.

La seconde contribution, de Graham Furniss, « L'évolution de la parole patrimoniale haoussa dans de nouveaux contextes médiatiques », porte, quant à elle, sur les pérégrinations des motifs d'un conte-type, de l'oralité à la vidéo, en passant par le roman et le théâtre. Le conte-type en question, d'ailleurs répandu dans toute l'Afrique de l'Ouest, est connu sous le titre « conte des deux co-épouses » ou encore « conte de la mal-aimée ». Il met en scène la rivalité entre deux co-épouses, dont l'une est la favorite tandis que l'autre est délaissée. La première est mauvaise et profite de son statut pour conduire le mari aveuglé par l'amour à sa ruine. La seconde, au contraire, reste généreuse et dévouée malgré les avanies qu'on lui fait subir. À la fin du conte, les yeux du mari se dessillent enfin et les positions respectives des co-épouses s'inversent. Graham Furniss étudie comment et pourquoi la reprise de ce motif de la culture orale haoussa évolue dans la littérature et dans une réalisation vidéo.

#### *La récupération de la parole patrimoniale à de nouvelles fins dans l'Afrique moderne*

L'observation de la communication urbaine et médiatique permet de constater qu'en de multiples contextes des éléments du patrimoine oral (proverbes, motifs de contes, textes initiatiques, chansons traditionnelles...) pouvaient être utilisées à des fins didactiques au service d'objectifs propres à la société moderne : objectifs de développement (santé, agriculture, économie...), objectifs politiques (par exemple, assimilation d'un homme politique à un héros de mythe ou d'épopée...), objectifs publicitaires (par exemple, slogans détournant des proverbes connus<sup>4</sup>). Ces nouvelles formes d'utilisation de la parole traditionnelle à des fins détournées de sa vocation originelle sont ici illustrées par deux études.

<sup>3</sup> - Voir en ligne : <http://www.hum2.leidenuniv.nl/verba-africana/>

<sup>4</sup> - Cf. Dauphin-Tinturier et Derive, 2005

Dans la première, « Du rôle du *cisungu* dans la région de parler bemba en Zambie », Anne-Marie Dauphin-Tinturier montre comment, moyennant certaines modifications dans le rituel (suppression de certaines étapes, amalgame à d'autres rites), les chants d'initiation des femmes bemba ont pu être utilisés pour la prévention du sida. Le passage de la fonction originelle d'initiation à la fonction sanitaire est bien mis en lumière par la comparaison entre un rituel complet du *cisungu* observé par Audrey Richards en 1931 (Richards, 1956) et deux manifestations plus récentes (1989 et 1998) auxquelles a assisté Anne-Marie Dauphin-Tinturier. Lors de ces manifestations, et bien que l'initiation des filles soit alors tombée en désuétude, certaines étapes et certains chants de la cérémonie initiatique ont été récupérés pour servir de nouveaux objectifs correspondant aux préoccupations d'une époque marquée par la présence du VIH.

Dans la seconde, N'Diabou Séga Touré met en valeur les emprunts à la « parole patrimoniale » des spots publicitaires diffusés par la télévision au Sénégal : formules et thématiques, recours au « mythe d'origine », motifs de contes ou proverbes. Mais la publicité s'inspire aussi d'arts verbaux modernes comme le mbalakh ou le rap par exemple. L'auteur s'interroge sur le sens de ces formes de reprises ou de récupération de formules ou de rythmes bien connus, et même de simples termes connotés, parce qu'issus d'une chanson populaire de Youssou Ndour ou du slogan d'un grand lutteur.

Bien entendu tous les articles de ce volume ne traitent qu'une infime partie du champ de la parole en Afrique, d'autant que ce continent est caractérisé par la multiplicité de ses langues (plusieurs milliers). Il ne s'agissait donc, ici, que d'exemples destinés à faire comprendre le principe du fonctionnement de la parole en Afrique, dans la mesure où, comme l'a suggérée la contribution de synthèse de Jean Derive en conclusion de la première partie, au-delà des spécificités propres à chaque culture, beaucoup de traits communs se retrouvent de l'une à l'autre.

## Références bibliographiques

**Abu-Lughod L.,**

2008 (1986), *Sentiments voilés*, Paris, Seuil.

**Bornand S.,**

2005, *Le discours du griot généalogiste chez les Zarma du Niger*, Paris, Karthala.

**Calame-Griaule G.,**

2009 (1965), *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, Limoges, Lambert Lucas.

**Camara S.,**

1992, *Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, Paris, Karthala.

**Casajus D.,**

2000, *Gens de parole. Langage, poésie et politique en pays touareg*, Paris, La Découverte.

**Dauphin-Tinturier A.-M. et Derive J.,**

2005, *Oralité africaine et création*, Paris, Karthala.

**Fardon R. et Furniss G. (eds.),**

2000, *African broadcast cultures. Radio in transition*, Oxford/Harare/Cape Town/Westport, Connecticut, James Currey/Baobab/David Philip Publishers/Praeger.

**Leguy C.,**

2001, *Le Proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala.

**Merolla D.,**

2005, *Verba Africana, African Languages and Oral Literatures* : DVD Documentation and Digital Materials, Leiden, IFZ Leiden University.

En ligne : <http://www.hum2.leidenuniv.nl/verba-africana>

**Ong W.,**

2014 (1982), *Oralité et écriture. La technologie de la parole*, Paris, Les Belles Lettres.

**Richards A.,**

1956, *Chisungu : a girl's initiation ceremony among the Bemba of Northern Rhodesia*, London, Faber.

**Roulon P. et Doko R.,**

2009 (1977), « La parole pilée : accès au symbolisme chez les Gbaya 'bodoé de Centrafrique », *Cahiers de littérature orale*, 66 : 217-231.

**Yankah K.,**

1989, *The Proverb in the context of Akan rhetoric. A theory of proverb praxis*, New York, Peter Lang.